

INFORMATIONS IMPORTANTES

DOCUMENTS A FOURNIR pour toute inscription (ou réinscription) au CNCA pour la saison 2018/2019

Pour toute (ré)inscription, il y a lieu de déposer un dossier complet comprenant :

- fiche de renseignements lisiblement complétée (téléchargeable sur le site du club [onglet « Accueil »])
- un certificat médical (voir précisions en 2- ci-dessous)
- une photo pour toute nouvelle inscription
- trois enveloppes (format standard) timbrées et libellées à l'adresse des parents (ou du nageur adulte)
- Récépissé complété et signé du règlement interne du club (téléchargeable sur le site du club [onglet « Accueil »])
- Règlement de la cotisation par chèque libellé à l'ordre du CNCA (tarif disponible sur le site du club [onglet « Accueil »])
- Documents spécifiques pour certaines sections de natation sportive (voir détails en 1- ci-dessous)

TOUT DOSSIER COMPLET POURRA ETRE REFUSE

1- Pour toute (ré)inscription en sections sportives (Nat'Avenir, Nat'Jeunes, Nat'Compét, ECL Compétition), en section Nat'Synchro et en section Maîtres, des documents sont à télécharger sur le site du club [onglet « Infos et doc »] et à remettre dûment complétés et signés avec le dossier d'inscription (sans oublier le récépissé du règlement interne à la section).

2- Le CERTIFICAT MEDICAL est OBLIGATOIRE pour toutes les sections de compétition ci-dessus énumérées, ainsi que pour les Petits Dauphins, le CINS, l'ECL loisir, le water-polo, le sauvetage, et pour les nouvelles inscriptions. Attention : pour la Nat'Synchro et le Sauvetage, il doit obligatoirement mentionner la mention « non contre-indication aux apnées ». De plus, pour une inscription en Sauvetage avec formation BNSSA ou BSB, il est indispensable de fournir un certificat médical spécifique téléchargeable sur le site du club [onglet « Infos et doc »].

Pour les réinscriptions en section de loisir, possibilité de déposer soit un certificat médical, soit le questionnaire de santé (sur 3 pages) téléchargeable sur le site du club [onglet « Infos et doc »], les cases de la page 1 devant être cochées et l'attestation sur l'honneur complétée, datée et signée.

RAPPEL : Tout enfant de 6 ans et plus, pour être inscrit au CNCA, doit présenter son brevet de 25m Brasse lors de l'inscription (les modalités d'obtention sont précisées sur le site du club [onglet « accueil »]).

POUR INFO

Site du club = www.cnca.fr

REPRISE des ACTIVITES du CLUB à partir du lundi 17 septembre 2018, à noter que l'inscription doit être finalisée avant le 1^{er} entraînement.

Les renseignements relatifs aux dates d'inscription et horaires d'entraînement des différentes sections figurent dans la plaquette et sont disponibles sur le site du club [onglet « accueil »].

Inscription pour toutes les sections possible durant toute la saison sur présentation d'un dossier complet